



21/09/2018

Madame Heidi Rathjen

Coordonatrice

PolySeSouvient

4529, rue Clark, no 102

Montréal (Québec) H2T 2T3

Madame,

Voici les réponses aux questions soumises par votre organisation:

Est-ce que votre gouvernement appliquera la *Loi sur l'immatriculation des armes à feu* de manière sérieuse et résolue, c'est-à-dire en émettant des contraventions aux fautifs dès son entrée en vigueur (soit au lieu de procéder avec des avertissements) étant donné que les propriétaires auront eu une année complète pour enregistrer leurs armes, que les pénalités sont monétaires et non criminelles, et qu'il s'agit d'une question de sécurité publique?

Nous appliquerons les dispositions législatives concernant les amendes imposées aux personnes qui n'auraient pas enregistré leurs armes à feu dans le délai requis par la loi. Nous avons réalisé une campagne d'information afin de sensibiliser la population à leurs nouvelles obligations en cette matière et avons intensifié nos efforts pour la période de chasse.

Est-ce que votre gouvernement améliorera le processus d'octroi de permis de possession et d'acquisition d'armes à feu en investissant davantage de ressources pour le dépistage des candidats, en renforçant l'application des critères de la loi fédérale de manière à privilégier la sécurité publique en cas de doute, et en déployant une campagne de sensibilisation auprès des policiers et des tribunaux pour favoriser les mesures préventives?

La Loi sur l'immatriculation des armes à feu s'inscrit dans un contexte de prévention. Cette loi fait partie des outils utilisés pour les interventions policières, mais aussi dans la prévention du suicide ou lors d'une situation de violence familiale.

Nous sommes favorables à une amélioration en continue du processus de vérification et d'enquête effectué lors d'une demande de permis. La prévention est au coeur des interventions en lien avec cette Loi et nous avons intensifié nos efforts dans le cadre de diverses activités de sensibilisation.

Est-ce que votre gouvernement appuiera la volonté populaire et joindra sa voix à celle des victimes d'armes à feu pour faire pression sur Ottawa afin que le gouvernement fédéral interdise la possession privée des armes d'assaut et des accessoires militaires?

Notre collaboration avec le Fédéral a toujours été excellente dans ce dossier et nous avons toujours mis de l'avant l'importance qu'il y ait une loi fédérale qui encadre la vérification de la validité des permis de port d'armes. En ce sens, nous sommes favorables au contrôle serré de ce type d'armes.

Meilleures salutations,